

un bon plan de travail et de bonnes conditions d'amélioration de la condition de vie des travailleurs et des travailleuses.

Monsieur le Président, l'attitude du gouvernement conservateur en s'abstenant d'aller toujours un peu plus loin dans ses offres, que ce soit au niveau du domaine social, on l'a vu dans le domaine des réformes des pensions, on l'a vu dans le domaine des conventions collectives avec le projet de loi qu'on étudie présentement, cela me fait penser au niveau des aéroports, au niveau de la sécurité. Ça a pris une catastrophe, ça a pris une grève au niveau des employés de la sécurité à Dorval et à Mirabel et ça a pris un journaliste qui démontra clairement que la sécurité du public était en danger à cause d'une absence de clarification au niveau des salaires, au niveau des conventions collectives, au niveau du traitement des employés, une certaine justice. On sait qu'à l'aéroport de Dorval et à l'aéroport de Mirabel, monsieur le Président, il y avait des employés qui étaient agents de sécurité chargés de la surveillance dans les stationnements et qui avaient \$6.45 et ceux qui étaient chargés de la sécurité des passagers des avions étaient payés beaucoup moins cher. Monsieur le Président, je dois dire que vendredi dernier, il y a eu un rassemblement au sous-sol de l'église Saint-Pierre-Apôtre où les membres de la FTQ et j'imagine le député d'Argenteuil a été invité à participer à cause de la victoire de cette centrale syndicale. Monsieur le Président, encore une fois, cela démontre que les syndicats ne sont pas toujours négatifs. N'eût été de ce travail, de ce syndicat des métallos, n'eût été du travail de ces employés qui étaient des gens payés au salaire minimum, ces gens-là ont démontré que la vie de la population qui étaient des passagers, qui partaient de Mirabel et Dorval, était en danger à cause de l'absence d'un traitement égal et de justice à l'endroit de tout le monde, monsieur le Président. Il n'y a pas qu'un côté négatif à l'endroit des centrales syndicales ou des associations syndicales, il y a des côtés positifs, monsieur le Président. Et je pense, comme le député d'Ottawa—Vanier (M. Gauthier) et mon collègue de Papineau (M. Ouellet) l'ont mentionné lors de leurs interventions, que d'avoir permis le droit de grève aux employés de la Colline, comme le disait le député de Papineau, la plupart de ces employés-là, tout le monde les connaît. Ce sont des gens au service de la population canadienne. Qu'on regarde les messagers, avec quelle rapidité, efficacité, ils répondent aux demandes des bureaux des députés, qu'on regarde l'ensemble du personnel des chauffeurs des minibus, qu'on regarde les gens qui travaillent à la transcription du compte rendu officiel des *Débats*, ceux au niveau de la télévision, monsieur le Président, ce ne sont pas des gens qui sont absents, ce ne sont pas des gens qui refusent de travailler ou qui font mal leur travail, ce sont des gens responsables. Et ces gens-là, leur avoir permis d'avoir le droit de grève comme dans toute autre fonction aurait démontré qu'on reconnaissait en eux un sens des responsabilités.

Monsieur le Président, je mentionnais tantôt que ces gens-là, malgré les heures de travail qui sont irrégulières, travaillent à temps simple. Est-ce qu'il y a beaucoup d'employés à la grandeur du pays qui, à cause de changements d'horaires de la session, et qui vont dépasser un certain nombre d'heures, vont continuer à travailler à temps simple, monsieur le Président? Je ne pense pas qu'on en trouve beaucoup à la grandeur du

Relations de travail au Parlement—Loi

pays des endroits comme cela. Je pense qu'on aurait pu reconnaître toutes ces années, tous ces services que ces gens-là ont offerts en leur permettant d'avoir le droit de grève ou à tout le moins en acceptant que les frais juridiques encourus au niveau de la médiation, au niveau de l'arbitrage, soient absorbés par le côté gouvernemental.

Monsieur le Président, je pense qu'il serait temps, et on a ici la chance d'avoir la ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M^{me} MacDonald) qui a quand même démontré, lorsqu'elle était dans l'Opposition, une conscience morale assez forte et assez importante, j'inviterais la ministre de l'Emploi et de l'Immigration à faire pression auprès de ses collègues du Cabinet, ceux qui sont plus à droite, on en connaît, pour qu'au moins l'amendement qui a été proposé, afin que les frais juridiques encourus à la suite de l'arbitrage soient absorbés par la partie patronale, soit adopté.

● (2040)

Monsieur le Président, ce n'est quand même pas des millions. On a vu des dépenses de l'ordre de \$800,000 pour trois voyages pour notre premier ministre (M. Mulroney). Mais c'est seulement pour une personne ou deux. On a vu une somme de \$34,000 dépensée pour permettre que sa figure paraisse aux États-Unis. Nous avons vu une brochure aujourd'hui, distribuée à plus de 100,000 exemplaires, où apparaît 17 fois sa photo, et il nous disait ce matin que ce n'était pas encore assez, monsieur le Président, et nous ne savons pas encore à quel prix!

Monsieur le Président, ce n'est pas tant que cela pour les employés. Ce n'est pas tellement que les employés de la Chambre des communes demandent. C'est tout simplement que le gouvernement, que l'État accepte les frais juridiques lorsqu'ils auront besoin d'utiliser des avocats pour défendre leur cause face à un arbitrage. Monsieur le Président, il me semble que c'est simple, logique et raisonnable.

Et comme le disait mon collègue de Saint-Denis (M. Prud'homme), je ne pense pas qu'il y ait une personne ici qui trouve que cette demande-là soit irresponsable de la part des employés. Je ne pense pas, comme le dit mon collègue de Saint-Denis, que c'est irraisonnable. Mais, comment se fait-il, si individuellement on trouve cette demande très raisonnable, très responsable, que collectivement, au niveau du parti conservateur, on refuse, qu'on trouve que c'est inacceptable?

Monsieur le Président, il semblait que le premier ministre avait promis qu'il y aurait des changements, que les députés auraient de plus en plus de pouvoir, qu'ils seraient de plus en plus libres... Et on réalise qu'il n'y a rien, rien n'a été changé! De plus en plus on ne sait pas qui mène dans ce parti-là. Tout ce qu'on sait, c'est que les députés conservateurs sont une grosse machine à voter, que les députés conservateurs sont une «gang» d'hommes ou de femmes qui jouent à «la chaise musicale». Mais lorsqu'il arrive de défendre des dossiers de fond, en qui eux ils croient, et je suis convaincu que ces personnes-là les défendent au sein du caucus... on dirait, monsieur le Président, qu'il y a un être étranger qui ne fait pas partie de ce gouvernement, mais qui prend les décisions, et les décisions qui sont contraires à ce que je pense de la philosophie de certains députés qui, je suis convaincu qu'ils l'accepteraient volontiers, privément, individuellement, ils m'ont tous dit: Oui, c'est vrai, c'est acceptable, c'est raisonnable, et ce ne sont pas des coûts